

Le 5 décembre 1360: Naissance du franc

Le 5 décembre 1360, à Compiègne, le roi Jean II crée une nouvelle monnaie, le «franc», de même valeur que la monnaie existante, la livre tournois. Surnommé le Bon (c'est-à-dire le Brave), le roi de France rentre de Londres où il a été retenu prisonnier après la désastreuse bataille de Poitiers...

Il s'est engagé à verser au roi anglais Edouard III une rançon de trois millions de livres tournois, soit 12,5 tonnes d'or.

Mais la France est ruinée par la guerre de Cent Ans et pour obtenir une partie de la rançon, Jean a «vendu» sa fille Isabelle contre 600.000 livres au riche duc de Milan, Galéas Visconti.

Le roi est enfin libéré contre un premier versement de 400.000 livres.

Le nom de la nouvelle monnaie évoque cette libération. «Nous avons été délivré à plein de prison et sommes franc et délivré à toujours», dit le roi dans son ordonnance.

Pourtant, un peu plus tard, Jean II va revenir à Londres d'où son fils retenu en otage s'est échappé. «Vous avez blêmi l'honneur de votre lignage», lui lance-t-il.

C'est en prison que mourra Jean le Bon, le 8 avril 1364, tandis que son peuple continuera de payer la rançon liée à sa première libération !

A partir de Louis XIII, le franc ne sera plus qu'une unité de compte et disparaîtra au profit de la livre, divisée en 20 sous ou 240 deniers. Dans le langage courant, on continuera de parler de franc plutôt que de livre.

Le franc sera remis à l'honneur sous la Révolution, le 1er août 1793, et deviendra la seule monnaie autorisée en France. Depuis le 1er janvier 1999, il n'est plus qu'une subdivision de l'euro.

L'année prochaine, la monnaie de Jean le Bon ne subsistera plus qu'en Suisse et dans les anciennes colonies françaises.

Source & infos complémentaires: Hérodote

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 5 décembre 2001

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/782-5-decembre-1360-naissance-franc.html>